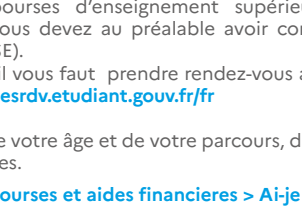
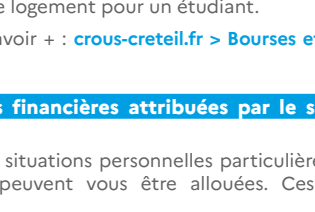


Au service de votre vie étudiante



PERCEVOIR UNE AIDE FINANCIÈRE

Bourse sur critères sociaux

Pour percevoir une bourse sur critères sociaux, vous devez formuler votre demande en constituant votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

Constituer un Dossier social étudiant (DSE) est une démarche préalable à toute demande de bourse ou de logement pour un étudiant.

> Conditions d'éligibilité / En savoir + : crous-creteil.fr > Bourses et aides financières

Quelles sont les autres aides financières attribuées par le service social du Crous ?

Afin de répondre au mieux aux situations personnelles particulières, des aides financières spécifiques peuvent vous être allouées. Ces aides revêtent deux formes :

> **l'aide ponctuelle (ASAP)** attribuée aux étudiants rencontrant des difficultés temporaires passagères qui constituent un frein dans leur parcours de formation. Cette aide est attribuée sous certaines conditions aux étudiants de moins de 35 ans ;

> **l'aide annuelle (ASAA)** attribuée aux étudiants qui rencontrent des difficultés pérennes sous certaines conditions. L'étudiant doit remplir les conditions de diplôme, d'études, de nationalité, prévus par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux. Dans ce cas, vous devez au préalable avoir constitué votre Dossier Social Étudiant (DSE).

Afin de bénéficier de ces aides, il vous faut prendre rendez-vous avec le service social via le lien <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

En fonction de votre situation, de votre âge et de votre parcours, d'autres aides peuvent vous être accordées.

> En savoir + : crous-creteil.fr > Bourses et aides financières > Ai-je droit à d'autres aides ?



ÊTRE ACCOMPAGNÉ : LE SERVICE SOCIAL DU CROUS

Moral en berne à cause de difficultés temporaires ou de conditions de vie compliquées ? Besoin d'une aide financière ? Quels que soient votre parcours universitaire et de vie, votre situation sociale et familiale, le service social du Crous de Créteil est là pour vous soutenir et vous aider à trouver une solution.

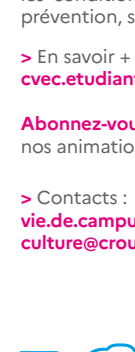
Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous. Réservez le vôtre sur mesrdv.etudiant.gouv.fr

Régulièrement, des nouveaux créneaux horaires sont mis en ligne.

Si vous êtes inscrit à l'Université Gustave Eiffel, rendez-vous directement à la Maison des Étudiants afin d'être reçu par les secrétaires ou les travailleurs sociaux du Service d'Action sociale de l'université.

Étudiants en situation de handicap ou d'urgence sociale

Contactez le service social via l'adresse social@crous-creteil.fr



ÊTRE ACCOMPAGNÉ : LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Vous êtes en souffrance psychologique ? Ne restez pas seul. Plusieurs dispositifs sont mis à votre disposition pour vous aider à surmonter ce cap.

> Les chèques psy santepsy.etudiant.gouv.fr

> La Cnae est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.

0 800 737 800 - Gratuit et confidentiel (de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi)

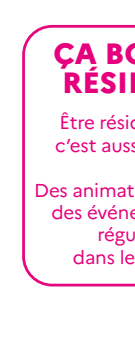
cnaes@enseignementsup.gouv.fr

En savoir + : www.etudiant.gouv.fr/fr/cnae

> La Région Île-de-France a également mis à votre disposition le site ecouteetudiants-iledefrance.fr

> Un accompagnement psychologique via le prestataire **ACCA** peut-être proposé par un travailleur social du Crous de Créteil après évaluation sociale.

Enfin n'oubliez pas qu'au sein de votre université, des psychologues se tiennent à votre disposition dans le Service de Santé Universitaire (SSU). Le service social demeure présent pour vous orienter et vous informer.



SE RESTAURER AU CROUS

La restauration est l'une de nos principales missions. Avec près de **40 structures de restauration dans l'académie**, nous servons **prêt de 3 millions de repas chaque année**. La qualité étant l'une de nos priorités, nous travaillons en partenariat avec la démarche **Mon Resto Responsable** qui promet une alimentation saine et durable. Le Crous de Créteil travaille à l'élaboration de recettes faites maison.

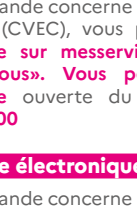
En constante recherche d'évolution et d'innovation, le réseau des Crous a déployé de nouveaux concepts de resta restauration dont le but est de satisfaire vos besoins à tout moment de la journée.



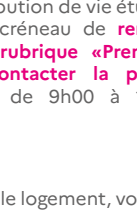
La restauration du Crous à emporter : **snacking chaud, froid, des pâtisseries et des confiseries** à toute heure.



Des repas légers, des boissons mais aussi **des plats chauds** à consommer sur place ou à emporter.



Un **repas complet et équilibré** au tarif social de **3,20€*** *(selon les modalités nationales).



Les distributeurs automatiques Crous sont présents sur votre campus pour compléter l'offre de restauration.



Izly, qu'est-ce que c'est ?

C'est la solution de paiement sans contact sur le campus.

Avec Izly, réglez vos achats avec votre smartphone via l'appli Izly en générant un QR code ou avec votre carte étudiante.

Pourquoi choisir Izly ?

> C'est plus pratique : plus besoin d'espèces

> C'est plus rapide : moins d'attente en caisse

> C'est plus sécurisé : vos données bancaires et personnelles sont protégées

Que pouvez-vous payer avec Izly ?

> Vos repas dans les restaurants et cafétérias des Crous

> Vos services sur le campus (photocopies, distribution automatique, laverie...)

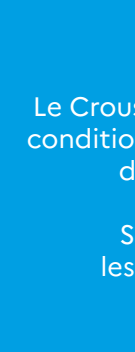
Comment activer son compte ?

Izly vous envoie un e-mail, en priorité sur votre messagerie utilisée lors de votre inscription à messervices.etudiant.gouv.fr, sinon sur celle de votre établissement d'enseignement supérieur. Vous êtes alors dirigé vers izly.fr pour activer votre compte en ligne.

Vous n'avez pas reçu de message d'activation ? Adressez-vous à l'accueil Izly de votre restaurant Crous ou rendez-vous sur izly.fr



www.izly.fr



VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Culture-Actions

Dans le cadre de notre dispositif Culture-Actions nous soutenons vos projets et initiatives étudiants dans les domaines sportifs, culturels, solidaires, d'engagement citoyen, éco-responsables...

Pour solliciter un soutien financier, le prêt de matériel ou celui d'une salle, déposez votre demande.

> En savoir + : bit.ly/Culture-ActionS

Création étudiante

Étudiant et artiste ? Inscrivez-vous à nos 7 concours artistiques nationaux proposés chaque année dans les catégories suivantes :

musique, théâtre, film court, photo, danse, Nouvelle et BD. Des jurys académiques et nationaux distingueront les lauréats et accompagneront leur talent.

> En savoir + : bit.ly/Concours-Creation-Etudiante

La **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** a pour but d'améliorer les conditions de vie des étudiants dans les domaines suivants : santé, prévention, sport, culture, accompagnement social et accueil.

> En savoir + : cvec.etudiant.gouv.fr

Abonnez-vous à notre compte Instagram pour retrouver nos événements, nos animations et nos jeux-concours organisés tout au long de l'année.

> Contacts : vie.de.campus@crous-creteil.fr
culture@crous-creteil.fr

SE LOGER

Étudiant boursier ou non, de France ou d'ailleurs, en programme d'échange ou en stage, en situation de handicap, voici différentes solutions à votre recherche de logement.

Trouver un logement étudiant de longue durée

Les offres de logements Crous

Pour faire une demande de logement dans l'académie de Créteil (77, 93, 94), constituez d'abord votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur messervices.etudiant.gouv.fr pour la rentrée universitaire suivante. Une fois votre DSE constitué, vous pourrez saisir votre demande de logement dès l'ouverture de la plateforme dédiée en suivant les informations sur crous-creteil.fr ainsi que sur nos différents réseaux sociaux.

Trouver un logement chez un particulier

Le site **Lokaviz** vous propose aussi des offres de logement chez les particuliers. Le label logement **Lokaviz** donne l'assurance d'être logé décemment.

> En savoir + : messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « **Trouver un logement chez un particulier** ».

Trouver un logement étudiant de courte durée

Vous avez décroché un stage conventionné et vous cherchez un logement de courte durée ? Selon votre profil vous pouvez peut-être bénéficier d'un logement Crous. En effet le réseau des Crous de France propose aussi des logements pour les courtes durées en fonction des places disponibles au sein des résidences universitaires. De même si vous cherchez à vous loger un week-end ou durant un court séjour, n'hésitez pas à demander un logement Crous sur toute la France durant toute l'année.

> En savoir + : courts-sejours.lescrous.fr

DÉCOUVRIR LES RÉSIDENCES DU CROUS

Le Crous de Créteil gère plusieurs résidences universitaires réparties dans l'ensemble de l'académie. Vous pouvez consulter la liste, les photos et leur localisation sur crous-creteil.fr rubrique **Logement**.

Pour réserver votre logement, rendez-vous sur : trouverunlogement.lescrous.fr

ÇA BOUGE EN RÉSIDENCE !!

Être résident au Crous, c'est aussi créer du lien.

Des animations, des ateliers, des événements ont lieu régulièrement dans les résidences.

Les aides de la caisse d'allocations familiaales

Vous vivez dans une résidence Crous ou chez un bailleur privé ? Vous pouvez peut-être prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (**APL**) ou à l'Allocation Logement à caractère Social (**ALS**). Estimez vos droits et faites une demande sur le site : cafr.fr

La caution locative Visale

Visale est un service de cautionnement entièrement gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement) en recherche de logement dans le parc privé ou au sein des résidences universitaires. Vérifiez votre éligibilité sur visale.fr

CROUS MOBILE

Plus rapide et plus simple, téléchargez l'appli Crous Mobile. Elle vous permet de retrouver tous les points de restauration Crous présents au sein de votre campus, les menus proposés, la liste des résidences universitaires ainsi que les différents services offerts par le Crous.

Disponible sur toutes les plateformes

NOUS CONTACTER

Par téléphone

Si votre demande concerne la bourse ou la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), vous pouvez réserver un créneau de **rendez-vous téléphonique** sur messervices.etudiant.gouv.fr rubrique « **Prendre RDV avec le Crous** ». Vous pouvez également **contacter la plateforme téléphonique** ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au **09 72 59 65 00**

Par message électronique

Si votre demande concerne la bourse, la CVEC ou le logement, vous pouvez nous adresser un message via le formulaire d'assistance situé en bas de page de la plateforme messervices.etudiant.gouv.fr

Si vous êtes en difficulté notamment financière, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec un travailleur social via le lien mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr

Rejoignez-nous

Le Crous de Créteil a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'études de tous les étudiants de l'académie de Créteil (77, 93, 94).

Suivez toute l'actualité du Crous sur les différents réseaux sociaux suivants :

Crous.creteil

[@crous_creteil](http://crous_creteil)

@Crous_creteil

CROUS CRETEIL

Retrouvez **tous nos liens utiles** sur notre **linktree** :

linktr.ee/crous_creteil